

Mail du 16 juin 2017 à M. Gamot après quelques échanges de mails pour tenter d'organiser une table ronde.

Bonsoir Monsieur Gamot,

Merci pour votre réponse. Nous avons besoin de précisions.

1. Est-il toujours question d'organiser **ensemble** un **débat contradictoire** sur le sujet des compteurs communicants ?
2. Pouvez-vous nous proposer **une date de rencontre** pour la préparation de ce débat comme cela était convenu avec vous et vos homologues d'Autrans-Méaudre ?
3. Vous parlez d'informations "objectives". Qui sera **juge de l'objectivité** ou non des intervenants ?

Pour rappel, les modalités du débat ont changé à plusieurs reprises (c'est ce qui a motivé notre décision de maintenir la réunion du 8 juin à la Coupole) :

- Première formule (sur votre proposition lors de la rencontre sur Autrans-Méaudre, d'accord pour nous) : 30 minutes pour un intervenant "neutre" (sans conflit d'intérêt) / 30 minutes pour le collectif + 1h de discussion.
- Deuxième formule (d'accord pour nous) : l'intervenant "neutre" est remplacé par ENEDIS.
- Troisième formule (présentée par vous) : 10' chercheur CNRS sur les ondes (info du 8/06 de C. Carlioz, s'avère être chercheuse sur les ondes, médecin du CHU, amie de C. Carlioz) + 10' "Que choisir" + 10' un juriste + 10' ENEDIS / 10' le collectif

Ainsi, nous avons proposé (RV téléphonique) que chaque intervenant soit contrebalancé (le collectif considérant contrebalancer ENEDIS), à défaut, que les temps de parole soient équitables (40 minutes pour les intervenants de votre choix, soit 40 minutes pour le collectif).

Nous n'avons pas eu de réponse sur ce point...

Il nous paraît important de nous retrouver autour d'une table, comme cela était prévu, pour discuter.

Nous sommes conscients des efforts et difficultés que cela implique sur vos emplois du temps.

Dans l'attente de vos réponses, cordialement,

Vos concitoyens, membres du collectif citoyen "non au Linky".